

## EDITO DU SECRETAIRE GENERAL

En quelques mois, le paysage politique de notre pays s'est complètement modifié : les deux piliers de la 5ème République et ses institutions antidémocratiques, Les Républicains et le parti socialiste, ont été balayés dès le 1er tour de la Présidentielle et se déchirent, se décomposent.

A la Présidentielle, les 7 millions de voix qui se sont portées sur le vote Mélenchon, les 16 millions d'abstentions, de votes blancs et nuls au deuxième tour, puis aux Législatives, les 27,1 millions d'abstentions (57 % des inscrits), les 1,9 million de blancs au deuxième tour... **montrent la colère et l'immense rejet des salariés, retraités, jeunes et chômeurs.**

Le président Macron et ses députés, La France en marche (arrière), ont été élus par défaut : 24 % des exprimés au 1er tour pour l'un (présidentielle) et environ 18 % des inscrits en moyenne pour les autres (2ème tour des législatives). Où est la légitimité de ce gouvernement et de l'Assemblée nationale ? Les élections législatives ont révélé, de façon encore plus nette, le caractère totalement antidémocratique du mode électoral puisque 18 % des électeurs inscrits envoient 60 % des députés à l'Assemblée nationale ! Et , à peine élus, leur 1er acte sera de renoncer à faire la loi puisqu'ils vont donner les pleins pouvoirs au gouvernement en votant la loi d'habilitation des ordonnances !

Et c'est dans ce contexte bien fragile que le gouvernement entend faire ce pour quoi Macron a été choisi par le Medef et le capital financier : achever la politique des gouvernements précédents qui n'ont pas réussi à tout détruire, qui n'ont pas réussi à casser la résistance des travailleurs, qui n'ont pas réussi à mettre au pas les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires qui ont lutté sans faille pendant cinq mois contre la loi travail.

Le gouvernement Macron/Philippe entend faire adopter par ordonnances, dès juillet août, la destruction complète du code du travail et des conventions collectives, sans oublier la destruction des services publics avec la remise en cause des statuts et la baisse des effectifs (120 000 postes).

Le gouvernement n'oublie pas les retraités en leur ponctionnant 1,7% de CSG, impôt que le gouvernement peut utiliser à sa guise et qui sape un peu plus les fondements de la sécurité sociale basée sur le salaire différé.

**La confédération CGT appelle à une journée de grève et de manifestations, le 12 septembre, dans l'unité la plus large, sur la base de nos revendications :**

- Non aux ordonnances, retrait du projet gouvernemental, abrogation de la loi El Khomri
- Non à l'augmentation de la CSG, augmentation générale de nos retraites

**Plus que jamais, le syndicat CGT des retraités multipro appelle tous les retraités à se mobiliser massivement le 12 septembre, en allant chercher ses proches, voisins, anciens collègues, amis.**

"EN MARCHÉ"  
LE MOUVEMENT  
APOLITIQUE DE MACRON

NI A'  
DROITE,  
NI A'  
GAUCHE!

CA DÉPENDRA  
DE LÀ OÙ SE  
TROUVE LE POUVOIR  
ET LE POGNON!



## Accès aux Prud'hommes complexifié pour protéger les patrons

Le Conseil de Prud'hommes est chargé de trancher les litiges rencontrés entre salariés et employeurs dans le cadre d'un contrat de travail (salaire, durée du travail, harcèlement, sanctions...). Il s'agit d'une juridiction paritaire composée de juges non professionnels représentants des employeurs et des salariés.

Dans le cadre du renouvellement des Conseils de Prud'hommes en 2017, et suite à la loi Macron les conseillers ne seront plus élus, mais présentés par les organisations syndicales et patronales représentatives, en fonction de leur audience respective.

**Pour les organisations syndicales de salariés, la représentative est basée sur les résultats départementaux par collègue et sections et, côté patronal, sur la base des résultats nationaux.**

Les organisations ayant obtenu des sièges présenteront des listes à parité femmes/hommes de candidats par conseil et section. Ces candidatures feront l'objet d'un examen de recevabilité par les services du Ministère du Travail et du Ministère de la Justice.

Mais au-delà de la partie organisationnelle de la loi du Ministre Macron, c'est surtout la saisine de la juridiction par un salarié qui a été complexifiée.

**Là où, avant, il suffisait de remplir un document de**

**deux pages**, reprenant les motifs et chiffrant les demandes du salarié, il est **nécessaire maintenant de remplir un imprimé de six pages, au vocabulaire très technique, réunir les pièces et rédiger une argumentation pour le dépôt de la requête.**

Pour une majorité de salariés, il est donc devenu impossible de se présenter seul devant un Conseil de Prud'hommes, rendant, de fait, obligatoire le recours à un défenseur syndical ou à un avocat, avec un coût supplémentaire.

**Au lieu de simplifier la procédure, au contraire, la loi Macron l'a complexifiée et rendue quasiment inaccessible pour les salariés les plus précaires, les plus exploités, donc les plus fragiles.** Concernant la procédure d'appel, celle-ci devient beaucoup plus compliquée et coûteuse.



Et maintenant, Macron, devenu Président veut limiter les indemnités et la réparation auxquelles un salarié pourrait prétendre pour avoir subi une injustice. Victime d'une part d'un employeur qui ne respecte pas la loi, il le serait une seconde fois par la justice, qui n'aurait plus les moyens de condamner au préjudice réel subi.

**Il y a donc une logique pour ce président, VRP de la finance et du capitalisme, celle de protéger les patrons voyous!**

Au-delà des élections, c'est la mobilisation et l'action des salariés que nous devons construire.

**DÈS A PRESENT ORGANISONS-NOUS ET AGISSONS....**



## INDECOSA

INDECOSA est l'association pour l'Information et la Défense des Consommateurs Salariés, fondée par la CGT afin de défendre les consommateurs. Tous les adhérents de la CGT sont également adhérents d'Indecosa (sauf ceux qui signalent qu'ils ne veulent pas en faire partie).

En Saône-et-Loire, Indecosa 71 a été en sommeil plusieurs années. L'Union départementale a décidé de faire fonctionner à nouveau notre association, chose faite depuis début 2016.

A ce jour, la présidente d'Indecosa 71, Sandrine Lécuelle et les membres du bureau ont défendu 82 dossiers, réglés positivement, ce qui a permis 15 adhésions à la CGT et 5 adhésions Indecosa hors CGT.

Voici les prochaines permanences :

A l'UL CGT de Montceau, de 14 à 16 heures : jeudi 21 septembre ; jeudi 26 octobre.

A l'UL CGT du Creusot, le matin de 10 à 12 heures : mardi 5 septembre ; mardi 10 octobre ; mardi 7 novembre, mardi 5 décembre.

A l'UL de Chalon, de 14 à 16 heures : jeudi 23 novembre ; jeudi 21 décembre.

En dehors des permanences : Sandrine Lécuelle 06. 50 11 50 64 ; denis.lecuelle0607@orange.fr



# 11ème CONGRES DE L'UCR DU 13 AU 17 MARS A BORDEAUX

Étaient présents 412 délégués, 148 femmes et 264 hommes pour une moyenne d'âge de 65 ans. La Saône-et-Loire était représentée par Michel Mailliet et Daniel Créteur. Le Congrès commence par un débat sur la situation des retraites dans les pays du Bassin méditerranéen, une table ronde sur le thème : "Comment travailler à des actions communes pour améliorer les retraites ?" et un hommage aux camarades disparus depuis le Congrès précédent.

Le rapport d'activité, adopté à une quasi-unanimité, revient sur la participation active aux manifestations contre la "loi travail" et des actions spécifiques aux retraités.

Le document d'orientation, pour lequel notre syndicat avait déposé 11 amendements, a été adopté à 96,8 %.

Les statuts spécifient que "la cotisation est égale à 1 % de la retraite ou pension nette, régime de base + complémentaire. Ces nouveaux statuts sont adoptés à 99,7 %.

Le rapport financier a été adopté à 99,2 %.



Philippe et Daniel

Pour assurer la continuité syndicale (7 syndiqués sur 10 quittent la CGT en partant à la retraite), il est proposé de s'adresser aux futurs retraités et de rencontrer les retraités non-organisés.



Michel

Les congressistes ont eu le plaisir d'accueillir Philippe Martinez qui, dans son intervention, dit : "On n'a plus de patron à la retraite mais on a toujours le Medef, et il pèse beaucoup, le Medef."

Composée de 54 membres, dont 17 femmes, la Commission Exécutive a élu à l'unanimité Thierry Chenier Secrétaire général de l'UCR. Une Commission financière de contrôle de 5 membres a été désignée.

Il y a eu aussi une intervention de Jacques Sanchez, de Loisirs et Solidarités des Retraités (LSR) et une soirée culturelle avec Natacha Ezdra, qui a interprété à merveille des chansons de Jean Ferrat, un après-midi récréatif et une soirée fraternelle autour d'un bon repas.

Deux citations d'Emile Zola : "Savoir où on veut aller, c'est très bien, mais il faut encore montrer qu'on y va." et "Je n'ai qu'une passion : celle de la lumière au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur."

En conclusion : je suis revenu très satisfait de ce Congrès.

Daniel Créteur

## INSPECTION DU TRAVAIL EN DANGER

La généralisation des politiques d'austérité a des conséquences désastreuses sur le fonctionnement des services publics. Les agents du Ministère du Travail ont subi de plein fouet les effets de ces politiques d'austérité.

À l'inspection du travail, les suppressions d'emploi s'accroissent. C'est un véritable plan social qui est mis en œuvre. La Saône-et-Loire compte actuellement 18 agents de contrôle, chargés en moyenne de 1200 entreprises. Entre absences et postes vacants non remplacés, il n'y a actuellement que 13 agents pour couvrir le département, soit un ratio de 1700 entreprises par agent.

Le gouvernement a décidé d'une nouvelle vague de suppressions de postes. Deux nouvelles suppressions pour notre département conduiront à rendre ingérable une situation déjà fortement dégradée. Les entreprises seront encore moins contrôlées. Les services de renseignements en droit du travail sont menacés de suppression.



Ce 20 juin, les militants CGT du Bassin Montcellien, en solidarité avec les agents de l'inspection du travail organisaient un rassemblement place de la Mairie à Montceau. Les passants, souvent surpris de pouvoir dialoguer directement avec les inspecteurs du travail, ont signé massivement la pétition de défense de l'inspection du travail. Ainsi, 300 signatures ont été recueillies.

Ne lâchons rien et restons mobilisés pour faire respecter les droits de salariés.



# RETROSPECTIVE DES LUTTES ET ACTIONS



Samedi 25 mars, les retraités multipro étaient présents sur le marché de Montceau pour la diffusion du tract appelant les retraités à un grand rassemblement pour la défense de leurs intérêts.



Ce 30 mars, dans l'après-midi, les camarades retraités de l'UL Montceau ont installé un stand sur la Place de la Mairie. Ils s'adressent aux passants pour faire connaître les revendications et préoccupations des retraités. Un questionnaire sur les conditions de vie des retraités est proposé. Dans l'ensemble, la démarche des militants reçoit un bon accueil.

En un plus de deux heures, 88 questionnaires sont remplis. La perte de leur pouvoir d'achat, les inquiétudes en matière de santé, la perte d'autonomie sont au centre des discussions. Cette initiative a connu un vif succès.



De nombreux retraités ont participé au meeting du 3 avril, organisé par l'UD CGT 71, à Chalon sur Saône.

En début d'après-midi, les échanges militants entre Marie-Claire Cailletaud, Bernard Thibaud et les syndiqués CGT de Saône-et-Loire étaient fort intéressants, puis une séance de dédicaces des livres de Marie-Claire et Bernard a clôturé la première partie du meeting. Vers 18 heures, le meeting grand public sur le thème "Le progrès social est-il encore possible ?" s'est déroulé avec de nombreuses interventions de militants de divers syndicats CGT. L'intervention de Philippe Martinez, Secrétaire Général de la CGT, a clôturé le meeting.



Une centaine de militants se sont retrouvés à la salle du Syndicat des Mineurs, en ce 1er mai, pour célébrer la journée internationale de lutte et de solidarité des travailleurs. Le Secrétaire Général de l'UL Montceau, dans son allocution, rappelle qu'il refuse la présence de tous les partis politiques lors de cette manifestation. Après le verre de l'amitié, les militants se sont rendus au Monument aux Morts de la mine pour y déposer une gerbe .



28 camarades ont participé à la réunion de notre syndicat le 19 mai. Après l'analyse des résultats de l'élection Présidentielle, ils s'attendent à devoir descendre dans la rue avec les salariés et les privés d'emploi pour défendre leur pouvoir d'achat, le Code du Travail , les acquis sociaux et la Sécurité Sociale.

Ils resteront vigilants et restent mobilisés pour les futures actions revendicatives.



Le 2 juin, à l'appel de l'intersyndicale du personnel hospitalier de Montceau pour la défense de l'hôpital, de l'offre de soins et des emplois, les retraités étaient présents. Ils sont en effet certainement les premiers concernés par la casse du Centre Hospitalier du Bassin Montcellien. Un second rassemblement à l'appel du CODEF a eu lieu le 10 juin devant la Mairie de Montceau. Si on déplore qu'une centaine de citoyens seulement étaient présents, ils restent déterminés à défendre et améliorer l'offre de soins de leur Centre Hospitalier.

**La lutte continue !**